





Crésus Salaires



40.2 - Activer Swissdec

40.2.1 - Réglages pour l'envoi de vos données aux assurances

40.2.2 - Réglages pour l'envoi de vos données aux ACI (pour les certificats et listes de frontaliers)

40.2.3 - Réglages pour l'envoi de vos données à l'OFS

40.2.4 - Réglages pour l'envoi de vos données aux ACI (pour l'impôt

à la source)



40.2 - Activer Swissdec

Si vous n'avez pas validé l'utilisation des **transmissions Swissdec** lors de la création de votre fichier de salaires, il vous faut l'activer en procédant comme suit :

- passez en mode complet (Ctrl + y);
- utilisez la commande Options > Définitions;
- cochez les trois premières cases du dialogue et validez avec OK :

Définitions générales ×							
Utilise l'exportation Swissdec							
Utilise l'exportation Swissdec pour Office fédéral de la statistique (OFS)							
Utilise l'exportation Swissdec pour les Impôts à la source							
Utilise l'exportation Swissdec avec transmission manuelle (EIV)							
Utilise le mode MEROBA							
Base AC identique à la base AVS							
Base Contribution professionnelle identique à la base AVS							
Affiche les icônes "bloqué" et "comptabilisé" dans le tableau général							
Enregistre toujours le fichier de salaires sans demander confirmation							
Autorise l'envoi de mails sans certificat SSL/TLS valide							
Choix du dossier 'ISO'							
Crésus Partout							
Inclure tous les employés dans le prochain transfert							
Clé API :	Clé API : 470968879F9857A98223795DCC8F19						
Clé manager :	GEcrWctrprcdXs0J5f9mBg==						
ere manager i	https://partout.cresus.ch Réinitialiser						
Serveur :							
		01	An and an				
		OK	Annuler	Aide			

Même si vous n'êtes pas concerné par les enquêtes de **l'OFS** ou **les impôts à la source**, nous vous recommandons vivement de cocher les deuxième et troisième cases de ce dialogue, comme nous vous conseillons de transmettre chaque mois vos données salariales à l'OFS, et cela même si votre entreprise n'a pas encore été tirée au sort. Voir à ce sujet l'article <u>Enquêtes de l'OFS</u>.

À moins que vous ne deviez procéder manuellement à la transmission des données auprès de l'OFS ou des ACI, ne cochez pas la quatrième case. Cette option sera abordée au §40.6 Enregistrer le fichier XML.



40.2.1 - Réglages pour l'envoi de vos données aux assurances

Le mode de transmission est à définir individuellement lors de la définition de chaque assurance (commande *Entreprise > Assurances*). Si ça n'a pas été fait, sélectionnez le mode *Utilise Swissdec en ligne (PIV)* :

VS/AC	CAF	LAA	LAAC	IJМ	LPP	FT	S	pécial			
Assureu	r/Codes			Descrip	otion						
AVS-1			022.000: Caisse Cantonale de Compensation								
Réglages			AVS - 1	Tous							
<nou< td=""><td>vel assure</td><td>ur></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></nou<>	vel assure	ur>									
Mode de	transmis	sion :									
Mode de Utilise S	e transmis wissdec e	sion : n ligne (F	PIV)		v	Associé	avec	la caisse	e CAF-1		
Mode de Utilise S Utilise S Utilise S Utilise S	e transmis wissdec e wissdec e wissdec e	sion : n ligne (F n ligne (F n ligne (P ors ligne	PIV) PIV) sans E	/S	~	Associé	avec	la caisse	e CAF-1		

Ensuite, et comme vu précédemment, il faut que la première case du dialogue suivant soit cochée (**mode complet** > *Options* > *Définitions*) :





40.2.2 - Réglages pour l'envoi de vos données aux ACI (pour les certificats et listes de frontaliers)

Pour transmettre les certificats de salaire ou la listes des frontaliers à l'Administration cantonale concernée, il suffit simplement, comme vu précédemment, que la première case du dialogue suivant soit cochée (**mode complet** > *Options* > *Définitions*) :

Définitions générales	×
Utilise l'exportation Swissdec	
Utilise l'exportation Swissdec pour Office fédéral de la statistique (OFS)	
Utilise l'exportation Swissdec pour les Impôts à la source	
Utilise l'exportation Swissdec avec transmission manuelle (EIV)	
Utilise le mode MEROBA	



40.2.3 - Réglages pour l'envoi de vos données à l'OFS

Pour transmettre vos données à l'Office fédéral de la statistique, il suffit que, en plus de la première, la deuxième case du dialogue vu précédemment soit cochée (**mode complet** > *Options* > *Définitions*) :

Définitions générales	×
Utilise l'exportation Swissdec	
Utilise l'exportation Swissdec pour Office fédéral de la statistique (OFS)	
Vilise l'exportation Swissdec pour les Impôts à la source	
Utilise l'exportation Swissdec avec transmission manuelle (EIV)	
Utilise le mode MEROBA	

Des informations spécifiques à l'envoi des données à l'OFS sont également disponibles dans l'article <u>Enquêtes de l'OFS</u>.



40.2.4 - Réglages pour l'envoi de vos données aux ACI (pour l'impôt à la source)

Pour que vos données salariales relatives à **l'impôt à la source** puissent être transmises à l'Administration cantonale concernée, vous devez avoir saisi votre *numéro de contribuable (DPI)* en suivant la commande *Entreprise > Impôt à la source* :

able	d'imposition à	la source		2
AG AG AI AR BL BS FR GE GL GR	les cantons : Année D 2024	ate 28.11.2023 27.12.2023 30.11.2023 30.11.2023 08.11.2023 28.11.2023 28.11.2023 25.10.2023 16.11.2023 11.12.2023	Pour le canton de VD Adresse de l'office d'impôts : Administration cantonale des impôts Section impôt à la source Rue Caroline 9bis 1014 Lausanne	Taux sur base mensuelle Taux sur base annuelle
U U E W G H O Z G	2024 2024 2024 2024 2024 2024 2024 2024	01.11.2023 10.11.2023 21.12.2023 06.12.2023 06.12.2023 01.12.2023 15.11.2023 13.12.2023 19.12.2023	Numéro de contribuable (DPI) : 123.456	Date de publication du barème : 2024 21.12.2023
I R D S G H	2024 2024 2024 2024 2024 2024 2024	21.12.2023 08.11.2023 21.12.2023 18.12.2023 21.11.2023 13.11.2023	Taux de la commission de perception : en cas d'envoi sur papier 1% en cas d'envoi par voie électronique 2%	Salaire moyen (médian) : 5'725.00
				ОК

Ensuite, et comme vu précédemment, il faut que, en plus de la première, la troisième case du dialogue suivant soit cochée (**mode complet** > *Options* > *Définitions*) :

